

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 43

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 09.07.2025
Convocation faite
Le 25.07.2025**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 1^{er} juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi premier juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART, M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M^{me} Magali CAPLET), M. André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{me} Angélique WAUTOT, M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), MM. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Gérald GIULIANI, M^{mes} Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

**Délibération
N°2025-07-137**

**Cotisation 2025
de l'Association des
Représentants des
Communes d'Implantation,
et des groupements de
communes s'y rattachant,
de Centrales et de sites
de production d'Energie,
de stockage et de traitement
de combustibles nucléaires
(ARCICEN) (annexe)**

L'ARCICEN est l'Association des Représentants des Communes d'Implantation, et des groupements de communes s'y rattachant, de Centrales et de Sites de production d'Énergie, de stockage et de traitement de combustibles Nucléaires,

Cette association regroupe les communes et les groupements de communes proches des centrales nucléaires. C'est un réseau important pour la Communauté de Communes qui y cotise depuis l'origine du District,

Considérant l'appel à cotisation de l'ARCICEN reçu le 16 avril 2024, sollicitant une cotisation d'un montant de 2 500 €, soit une augmentation de 1 300 € par rapport aux années précédentes,

Considérant le compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association du 10 avril 2025 présentant l'examen 2024 des comptes ainsi que le projet de budget 2025,

Considérant l'examen 2024 des comptes de l'ARCICEN faisant apparaître un solde du compte courant au 31 décembre 2024 de 58 023,78 € et un solde du compte livret au 31 décembre 2024 de 83 213,92 €,

Considérant la présentation, par l'ARCICEN, d'un plan d'actions visant à soutenir la filière nucléaire jusqu'aux instances européennes, démarche nécessitant de s'entourer de conseils à la fois techniques et juridiques versés dans le droit européen,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

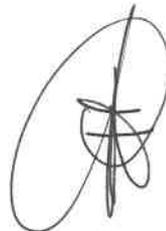
Contre : M. Claude WALLENDORFF

* **décide** de verser à l'ARCICEN, une cotisation de 2 500 € pour 2025.

MM. Jean-Marie BARREDA, Jean-Claude JACQUEMART et Mathieu SONNET, membres de l'ARCICEN, ne prennent part, ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS





**Compte-rendu de l'Assemblée
Générale
du 10 avril 2025**

Ordre du jour

16h00 : Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 mai 2024
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité 2024
- Examen des comptes 2024
- Fixation du montant des cotisations 2025
- Projet de budget 2025
- Questions diverses



Présents :

M Claude BRENDER, Maire de FESSENHEIM,
 M Sébastien BAYART, Maire de CODOLET,
 M Daniel BERNARD représentant M Jean-Michel CATELINOIS, Maire de SAINT PAUL TROIS CHATEAUX,
 M Bruno VAN DER PUTTEN, Maire de BELLEVILLE SUR LOIRE,
 M Bernard ZENNER, Maire de CATTENOM,
 Mme Francine HENRY, Maire-Adjointe d'AVOINE,
 Mme Elisabeth TYRODE, Vice-Présidente de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,
 M Didier GODOY, Maire d'AVOINE, Vice-Président de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire,
 M Christophe FROMENTIN, Vice-Président de la Communauté de communes des Falaises du Talou,
 M Jérôme LHEUREUX, Président de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre,
 M Alain ISSANES, Maire-Adjoint de GOLFECH,
 M Mathieu SONNET représentant M Jean-Claude JACQUEMART, Vice-Président de la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse,
 Mme Rachel COTTA, Maire de CRUAS,
 Mme Stéphanie Kwiatkowski, conseillère municipale mairie de CRUAS
 M Mathieu PERRIN, Adjoint mairie de CRUAS
 M Jean-Pierre CHARDON, Maire de St Alban
 M Alain BOONEFAES représentant M Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines
 M Jacky HERNANDEZ, Maire-Adjoint de SAINT LAURENT NOUAN,
 M Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Commune Ardenne Rives de Meuse
 Mme Caroline DUHAMEL, Adjointe de PETIT CAUX

Excusés :

M Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines
 M Patrice PHILIPPE, Maire de Petit Caux
 M Lucien FABBRI, adjoint au maire de St Maurice l'Exil
 M Jean-Michel CATELINOIS, Maire de St Paul 3 Châteaux

Pouvoirs :

M Catelinois, Maire de St Paul Trois Châteaux, donne pouvoir à M Daniel Bernard

Aux vues des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint et la séance peut valablement commencer.



Compte-rendu

L'assemblée générale s'est tenue le 10/04/25, elle a été suivie le 11/04 d'une réunion où sont intervenus Jean-Luc Dupont, Président de la Communauté de communes Chinon Vienne & Loire, et Meritxell Martell, directrice exécutive de GMF, et de la visite du démonstrateur.

1- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 mai 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Rapport moral du Président et rapport d'activités

Rapport moral

Tribulations au royaume de l'électricité décarbonée

En 2024, nous comptons poursuivre le travail mené avec vigueur sur la question de l'urbanisme autour des Centrales nucléaires et de la constructibilité limitée liée à la circulaire Borloo de 2010. Nous avons obtenu, dans le cadre de la loi du 22 juin 2023 sur l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles centrales, qu'un rapport soit remis par le gouvernement dans un délai d'un an sur les conséquences de cette circulaire et les possibilités de la faire évoluer. C'est la députée du Bas Rhin, Louise Morel, qui l'avait fait passer dans le cadre d'un amendement.

La dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, les attermoissements dans la désignation d'un gouvernement, le renversement peu de temps après du gouvernement désigné Barnier, la nomination de son remplaçant, la recomposition à coups répétés des ministères a fragilisé le travail réalisé et brouillé les cartes.

Il faut dire que depuis 2020 suivre la politique énergétique donne le tournis. Depuis le gouvernement Castex, elle fait tantôt l'objet d'un ministère de plein exercice, tantôt d'un ministère par délégation, tantôt rattachée à l'Industrie, tantôt à la transition, tantôt à l'économie et aux finances. Confiée, dans le gouvernement Castex à l'Industrie sous tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et de la relance (Bruno Le Maire), on la retrouve en 2022 sous le Gouvernement Borne en Ministère de plein exercice avec Mme Pannier-Runacher. Dans le gouvernement Attal qui succède, elle devient une attribution spécifique du premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique, épaulé par un ministère de délégation Roland Lescure, lui-même sous la tutelle du ministre de l'Économie et de finances.

Après la dissolution du parlement, elle est confiée à une Ministre déléguée, Mme Olga Givernet, puis sous le gouvernement Bayrou à un autre ministre délégué M. Marc Ferracci.

Nous avons réussi malgré tout à avancer jusque début 2024, notamment avec les conseillers de Mme Pannier-Runacher, aidé en cela par notre conseil Guillaume de Rubercy. L'un d'entre eux avait même pris un engagement de médiation auprès des préfetures lorsqu'une interprétation rigide de la



constructibilité limitée et de la notion de dents creuses de la part de leur service bloquait des permis de construire raisonnables.

Avec les bouleversements de l'architecture institutionnelle et gouvernementale, une grande partie du chemin parcouru est à refaire. Mais nos relances n'ont pas été vaines puisqu'une porte s'ouvre à nouveau avec **une proposition de rendez-vous du cabinet de M. Marc Ferracci pour mai prochain.**

Réactions sur le front des élus et des collectivités

Les ambiguïtés dans la conduite de la politique énergétique ont fini par créer des réactions porteuses d'évolution positives à condition qu'elles aboutissent.

L'objectif ZAN

L'objectif ZAN de la loi Climat et Résilience qui pénalise, en plus de la Circulaire Borloo, le développement de nos territoires d'implantation pour la plupart ruraux et n'ayant pas la manne des friches industrielles urbaines, est remis en cause. La proposition de loi Trace adoptée par le Sénat en mars dernier **repousse l'échéance intermédiaire de non-artificialisation des sols de 2031 à 2034** et redéfinit ses modalités d'application qui devraient « redonner la main aux élus ». Le jalon intermédiaire prévu désormais en 2034 ne comporte plus d'objectif chiffré et se présente comme un point d'étape.

La PPE3

La PPE 3, ajournée à plusieurs reprises, puis liée à la SNBC dans la procédure de consultation, dont le gouvernement a annoncé qu'elle sortait par décret, soulève de vives contestations. **160 sénateurs viennent de demander au 1^{er} Ministre de la porter en débat devant les parlements.** Ils estiment qu'elle reprend en fait le pari européen du Green Deal sur le renouvelable au prétexte de prévisions d'une augmentation accélérée de la consommation d'électricité. Cette hypothèse allègue du délai long de construction des nouveaux réacteurs pour promouvoir le développement des ENR, seuls en mesure de répondre à l'urgence supposée. Or le constat semble tout autre, il y a même actuellement une baisse de la consommation qui ne devrait reprendre que lentement. D'après les sénateurs qui reprennent les analyses du CEA et du CEREME le coût de ce pari hasardeux qui nécessite une mise à niveau et une adaptation des réseaux se chiffrerait à 300 Milliards.

L'Arcicen a, pour sa part, contribué à la consultation sur la PPE par le dépôt d'un cahier d'acteur rédigé par Bernard Zenner. Il rappelle la place primordiale de source de production nucléaire pilotable garante de stabilité de l'alimentation et gage de l'autonomie énergétique du pays.

Le déploiement des chantiers en 2024 : EPR2 et technocentre et les huit options suivantes

Les chantiers des six premiers réacteurs, Penly, Gravelines, Le Bugey

Cette année 2024 a commencé sous des auspices prometteurs puisque les 3 sites retenus sont entrés dans les phases successives de préparation à l'accueil des chantiers, de même que le Technocentre à Fessenheim dont les consultations publiques, auxquelles l'ARCICEN a participé et participe encore par le dépôt de cahiers d'acteur grâce à son rédacteur en titre Bernard Zenner. Des membres du CA ont



représenté l’Arcicen à des réunions publiques de Penly et Gravelines. Penly est déjà engagé dans les phases suivantes. Gravelines et Le Bugey s’y préparent. Nous avons eu à l’AG 2024 un premier témoignage de nos amis qui sont confrontés à une galvanisante et lourde tâche : faire Flamanville en plus vite, moins cher et plus opérant. Je leur laisserai le soin s’ils le souhaitent de faire retour sur l’avancée de leur chantier respectif.

Dans la droite ligne du soutien de l’Arcicen aux collectivités membres, je vous proposerai à la fin de ce rapport d’exprimer notre accord concernant un **vœu que nous a transmis la Communauté de communes Plaine de l’Ain**. Il porte sur les moyens en formation à mobiliser pour faire face à l’énorme besoin en compétences professionnelles de tout niveau que requièrent ces chantiers.

Le technocentre à Fessenheim

Claude Brender rappelle qu’après la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim en juin 2020, EDF envisage de créer à l’horizon 2031 un Technocentre près du site en cours de démantèlement : une usine de recyclage de métaux faiblement radioactifs pour lesquels il y a une dérogation au seuil de libération. Quatre mois de débats sont programmés à partir du 10 octobre.

La Commission nationale du débat public (CNDP) a présenté mardi 8 avril le bilan définitif du débat organisé d’octobre à février sur le projet de technocentre envisagé à Fessenheim. EDF devra répondre, avant le 7 juillet, à ses recommandations et aux questions restées en suspens.

Les huit options suivantes

Pour les 8 options suivantes annoncées à Belfort, il semble que l’horizon se brouille. Le récent conseil de politique nucléaire, s’il affirme son engagement sur les 6 premiers et sa volonté de tenir le leadership dans le cycle du combustible, il ne fait plus mention des 8 options dont les sites devraient être désignés en 2026. La « start-up nation » semble désormais inspirer l’orientation de la politique énergétique avec un soutien marqué à la recherche sur les petits réacteurs et la technologie à neutrons rapides. Celle-ci avait pourtant été tristement interrompue avec Astrid il y a peu de temps. Encore un retournement.

L’horizon se brouille encore lorsqu’on apprend le remplacement de Luc Rémont, PDG d’EDF en poste depuis 3 ans qui avait la confiance de ses troupes.

Coopérations inter associatives

Dans ce contexte à géométrie politique variable, la coopération entre associations est une ressource en termes d’informations, de réflexion et d’action.

GMF

Illustrée de belle façon en 2024 par le colloque coorganisé avec GMF, poursuivie par l’entrée officielle de l’Arcicen dans le réseau de l’Alliance des territoires du nucléaire, elle continue par des échanges et des contributions. Vous avez reçu récemment un rapport de GMF qui dresse un tableau des relations entre opérateurs et collectivités territoriales en Europe et même au-delà. L’Arcicen y a contribué pour la France. La comparaison est intéressante, car les situations varient sensiblement selon la nature des



opérateurs, privés ou publics et le niveau de décentralisation dans chaque pays. La traduction de ce document rédigé en anglais a été assurée par Isabelle Mirleau, assistante du secrétariat de l'Arcicen.

Notre ami et membre du CA, Bertrand Ringot angliciste a accepté de prendre le rôle longtemps tenu par Patrick Fauchon auprès de GMF dans les rencontres européennes. Il représentera l'Arcicen, membre de GMF, prochainement à Vienne en Autriche dans une conférence internationale organisée par l'AIEA. Le thème porte sur les collectivités parties prenantes de programmes électronucléaires.

Meritxell Martell, secrétaire de GMF, a fait l'effort de quitter son port d'attache, Barcelone, pour se joindre à nous pour ces 2 jours. Nous la remercions vivement d'avoir assuré la médiation pour nous associer à une opération menée cette année par le GIFEN. Voilà encore une autre illustration des bénéfices de la coopération inter associative.

Le GIFEN

Le GIFEN, que vous connaissez certainement tous, est l'organisateur cette année d'un événement biennuel, le **World Nuclear Exhibition**, salon international du nucléaire civil. Il se tient à Villepinte les 4/5/6 novembre prochain. Grâce à l'entremise de Meritxell, nous avons rencontré l'équipe du GIFEN organisatrice de ce salon. **Christophe Neugnot, Directeur de la communication du GIFEN** nous fait le plaisir de sa présence aujourd'hui. Je lui laisserai le soin de présenter le GIFEN et le WNE.

Je précise seulement que le GIFEN a proposé d'accueillir à titre d'invités les membres de l'ARCICEN intéressés pour une visite guidée le 6 novembre. Il met également à notre disposition une salle pour un CA que nous pourrions tenir sur place l'après-midi.

Les adhérents vont recevoir un message qui les invitera à faire connaître leur souhait de participer à cette visite. Vous pouvez dès maintenant vous signaler en complétant la fiche incluse dans votre dossier et à remettre dans la boîte prévue dans le hall.

L'Alliance des Territoires du Nucléaire

L'Arcicen participe aussi au réseau de **L'Alliance des territoires du nucléaire** formé en 2023 par Sébastien Martin, Président des Intercommunalités de France. Les objectifs de ce réseau ont été consacrés en 2024 par la signature d'une déclaration commune au siège d'EDF à Paris, Les signataires étant EDF, l'Université des métiers du nucléaire, France Travail et l'Alliance des territoires du nucléaire. Elle a été diffusée aux adhérents de l'Arcicen. Sur 32 participants à la cérémonie, on comptait 12 membres de l'Arcicen.

Largement orientée sur les questions de formation et de recrutement dans les métiers du nucléaire, elle fait écho aux préoccupations des collectivités comme des entreprises.

Se donner les moyens d'agir

C'est l'ensemble de ces engagements qui justifient le changement du tarif de l'adhésion adopté par l'Assemblée générale du 22 mai 2024. Quelques-uns d'entre vous m'ont interrogé au moment du renouvellement. Ce tarif était inchangé depuis plus de 10 ans.

Si nous voulons relancer notre action sur l'urbanisme malgré les aléas des structures gouvernementales, peser dans l'orientation de la politique énergétique pour le développement de nos territoires dans un contexte d'interdépendance des réseaux et des flux, et pour cela prendre place dans



des mailles d'acteurs qui agissent au plan extranational, il nous faut prévoir des moyens. Une porte s'est ouverte, j'en ai parlé, avec un rendez-vous au cabinet du ministre de l'Industrie Marc Ferracci. Nous allons peut-être réactiver notre conseil Guillaume de Rubercy pour reprendre la question de l'urbanisme, voir où en est le rapport sur la circulaire Borloo inscrit dans la loi d'accélération.

Par ailleurs vous voyez que l'Association participe à des événements d'envergure. Le CA a prévu de se réunir le **18 juin prochain**, notamment pour organiser notre participation au WNE. Ce sera aussi le moment d'entendre l'analyse par le cabinet Heymes de la loi de Finances 2025 dont l'accouchement s'est fait dans la douleur, particulièrement pour nos collectivités, puisqu'elle a enfanté un dénommé **DILICO** aux critères étranges et à la clé de répartition très inégalitaire. Nous examinerons comment manifester notre étonnement, voire notre réprobation quant au montage de ce dispositif.

En cette année 2024, assez chahutée, nous avons pu renforcer l'identité de l'Association, tant auprès des pouvoirs publics que de partenaires. C'est un atout qui devrait favoriser les actions que nous avons entamées et que nous allons poursuivre.

Rapport d'activités

Conseil d'administration du 21/02/24

-Analyse de la loi de finances par HS Conseils : focus sur la CVAE et le mode de calcul de la compensation

Assemblée Générale du 22/05/24 – St Vulbas

-Colloque GMF/Arcicen sur les enjeux du nouveau nucléaire

Conseil d'administration du 05/07/24

-Préparation des futures actions post élections Assemblée Nationale

Conseil d'administration du 11/09/24

-Intervention de Paul-Emmanuel Schoeller, Directeur Action territoriale & relations institutionnelles d'EDF

-Retour sur les retombées fiscales des EPR2 par des représentants de la Communauté de communes Falaises du Talou

Conseil d'administration du 20/11/24 – Paris - EDF

-Points chantiers en cours

-Intervention de Pierre-Franck Thome-Jassaud, coordinateur du débat CDDP Bugey



-Projet de participation au WNE - Novembre 2026

-Intervention de Cédric Lewandovski, Directeur exécutif production nucléaire & thermique EDF

Signature solennelle de la déclaration commune Alliance des Territoires du Nucléaire
03/12/24 –PARIS - EDF

En collaboration avec l'Université des métiers du nucléaire/EDF/France Travail.

Il y avait 12 membres de l'ARCICEN sur 32 participants.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité



3- Examen des comptes

Paul Dimmi, Assistant – trésorier, présente les comptes 2024 de l'Association.

A.R.C.I.C.E.N.					
COMPTE ADMINISTRATIF					
2024					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	BUDGET 2024	REALISE 2024	LIBELLE	BUDGET 2024	REALISE 2024
DEDOMMAGEMENT AUX COLLECTIVITES SUPPORTS (1700,00 € x 3)	5 100,00 €	5 100,00 €	COTISATIONS	26 800,00 €	60 200,00 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DEPLACEMENTS DIVERS	20 000,00 €	10 326,72 €	REPRISE SUR LIVRET	35 806,58 €	- €
COT CARTES BANCAIRES	100,00 €	106,00 €	REPORT COMPTE COURANT	7 593,42 €	7 593,62 €
FRAIS D'ETUDES EXTERIEURES	45 000,00 €	14 350,00 €	REMBOURSEMENT	- €	112,88 €
VIREMENT AU COMPTE LIVRET	- €	- €	VIREMENT AU COMPTE COURANT	- €	20 000,00 €
TOTAL	70 200,00 €	29 882,72 €	TOTAL	70 200,00 €	87 906,50 €
SOLDE du compte courant au 31/12/2024					58 023,78 €

COMPTES DE RESERVE					
2024					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	BUDGET 2024	REALISE 2024	LIBELLE	BUDGET 2024	REALISE 2024
VIREMENT SUR COMPTE COURANT	35 806,58 €	20 000,00 €	REPORT LIVRET	100 779,87 €	100 779,87 €
RESERVE NON UTILISEE	64 973,29 €	- €	REPORT COMPTE COURANT	- €	- €
			VIREMENT DU COMPTE COURANT	- €	- €
			INTERETS	- €	2 434,05 €
TOTAL	100 779,87 €	20 000,00 €	TOTAL	100 779,87 €	103 213,92 €
SOLDE du compte livret au 31/12/2024					83 213,92 €

Le compte 2024 est approuvé à l'unanimité.

4- Vote de la cotisation 2025

Pour rappel, en 2024 :

- 1000 euros pour les communes
- 2500 pour les EPCI

Le montant de la cotisation 2025 est approuvé à l'unanimité.



5- Projet de budget 2025

Paul Dimmi présente ensuite le projet de budget 2025.

A.R.C.I.C.E.N					
BUDGET PREVISIONNEL (COMPTE COURANT)					
2025					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	BUDGET 2024	PROPOSE 2025	LIBELLE	BUDGET 2024	PROPOSE 2025
DEDOMMAGEMENT AUX COLLECTIVITES SUPPORTS	5 100,00 €	2 550,00 €	COTISATIONS	26 800,00 €	61 500,00 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DEPLACEMENTS DIVERS	20 000,00 €	50 000,00 €	REPRISE SUR LIVRET	35 806,58 €	3 170,00 €
COT CARTES BANCAIRES	100,00 €	120,00 €	REPORT COMPTE COURANT	7 593,42 €	58 000,00 €
FRAIS D'ETUDES EXTERIEURES	45 000,00 €	70 000,00 €			
VIREMENT AU COMPTE LIVRET	0,00 €	0,00 €			
TOTAL	70 200,00 €	122 670,00 €	TOTAL	70 200,00 €	122 670,00 €
COMPTES DE RESERVE					
2025					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	BUDGET 2024	PROPOSE 2025	LIBELLE	BUDGET 2024	PROPOSE 2025
VIREMENT SUR COMPTE COURANT	35 806,58 €	3 170,00 €	REPORT LIVRET	100 779,87 €	83 210,00 €
RESERVE NON UTILISEE	64 973,29 €	80 040,00 €	REPORT COMPTE COURANT	0,00 €	0,00 €
			VIREMENT DU COMPTE COURANT	0,00 €	0,00 €
			INTERETS	0,00 €	0,00 €
TOTAL	100 779,87 €	83 210,00 €	TOTAL	100 779,87 €	83 210,00 €

Le projet de budget 2025 est adopté à l'unanimité.



Interventions

Mr Christophe Neugnot intervient pour présenter le GIFEN ainsi que le WNE (World Nuclear Exhibition) salon international du nucléaire qui aura lieu en Novembre 2025.

Mr Frédéric Ravel-Sibillot intervient pour présenter le CNPE de Chinon.

Mr Jean-Luc Dupont intervient pour présenter la Communauté de communes Chinon Vienne & Loire.

Mme Meritxell Martell intervient pour présenter l'association GMF (Groupe des municipalités européennes dotées d'installations nucléaires).

Mr Paul-Emmanuel Schoeller, Directeur Action Territoriale et Relations Institutionnelles / Production nucléaire et thermique intervient pour évoquer les enjeux internationaux de la production d'énergie, la place que doit y prendre le nucléaire civil.

L'entreprise EDF a des atouts dans la compétition internationale parce qu'elle est une entreprise intégrée qui va de la production à la distribution en passant par le recyclage des combustibles usés et le stockage en couches profondes. Elle dispose d'un parc nucléaire le plus important d'Europe et promeut la recherche sur les nouvelles technologies de réacteurs.

La relative stagnation de la consommation, la prolongation de la durée de vie des réacteurs justifie une planification sur le long terme du développement du parc nucléaire

Le Président Directeur Général d'EDF Luc Rémont a défendu le principe d'une politique tarifaire réaliste et stabilisée par contrats qui restera compétitive relativement à ses homologues européens. C'est ce qui garantira les capacités de l'entreprise en investissement et en recherche.

6- Questions diverses

Un échange a lieu sur la position adoptée par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse concernant la cotisation 2025.

Le Président reprend les explications justifiant le changement de tarif à l'AG 2024 figurant dans la conclusion du rapport moral. Le Président d'Ardenne Rives de Meuse se propose de les soumettre à nouveau à son conseil.

Point d'actualités : Chantiers de Penly et Gravelines

Penly

Le béton choisi pour la construction d'une partie de la digue de protection de la future centrale a fait l'objet d'une polémique dans les médias. Ils affirment qu'il n'est pas conforme aux normes de sécurité, ce qu'EDF et Eiffage démentent.



Les délais dus aux temps de traitements administratifs ralentissent le chantier (études d'impact non finalisées pour les parkings déportés, difficultés de construction de logement dues aux limitations de la ZAN...)

Certains travaux à effectuer ne sont pas pris en compte par l'enveloppe régionale et posent la question du financement.

Globalement le chantier avance et les ouvriers arrivent progressivement sur place.

Gravelines

Le site Total a dû être déménagé vers le littoral sud, ce qui a engendré beaucoup de travaux. Les routes commencent à être saturées à cause de la construction des parkings relais, cela pose un problème majeur pour les personnes circulant sur cette zone.

Peu de contraintes liées à la ZAN grâce à l'utilisation du port.

Alain Boonefaes mentionne également qu'Orano s'est associé à XTC New Energy (industriel chinois dans les matériaux de cathode pour batteries), afin de construire un site industriel intégré en France. Ce site combinera des activités de production de matériaux pour batteries et des activités de recyclage de rebuts de gigafactories et de batteries en fin de vie.

Vendredi 11 avril

Mr Jean-Luc Dupont intervient pour présenter la Communauté de communes Chinon Vienne & Loire.

Mme Meritxell Martell intervient pour présenter l'association GMF (Groupe des municipalités européennes dotées d'installations nucléaires).

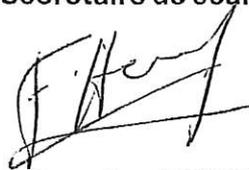
Vous trouverez toutes les présentations des interventions en pièce jointe à ce compte-rendu.

Le Président de séance,



Claude BRENDER

La Secrétaire de séance,



Francine HENRY



